

toute l'Architecture se trouva représentée en feu clair. Une girande de plus de huit mille fusées, couronnées de bombes brillantes, termina l'artifice. Les intervalles qu'on fut obligé de mettre entre les divers changemens, pour donner le tems à la fumée de se dissiper, furent remplis par le tirage de cent caisses de fusées, placées derrière l'Arc de Triomphe & les ailes. Le 2. Janvier il y eut encore à *Versailles* grand appartement : Le Roi permit d'y laisser entrer toutes les personnes qui se présenterent, même celles qui étoient en deuil.

V. Par une Déclaration que le Roi a donnée au mois de Septembre dernier, & qui a été enregistrée en Parlement le 10. Décembre. S. Maj. a ordonné » Que dans toutes les Causes & » Procès qui seront de nature à être jugés en » dernier ressort dans les Sièges Présidiaux, au » premier Chef de l'Edit de 1551, la pluralité » d'une seule voix pour l'un des avis, formera » désormais le jugement, sans qu'il puisse y avoir » de partage que dans le cas où il se trouvera » un nombre égal de suffrages. » Voici une autre Déclaration, qui paroîtra assez remarquable, quoiqu'elle ne regarde que les Cartes & les Cartiers. C'est un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, portant règlement pour la perception des droits sur les Cartes à jouïr, & pour prévenir les fraudes qui pourroient se commettre dans la fabrication & le débit de cette marchandise. La substance de cet Arrêt est ce qui suit.

» Obligation aux Carriers de n'employer
 » d'autre papier que celui à la marque de
 » la Régie pour les figures & les points, dé-
 » fense de contrefaire la marque du papier du Ré-
 » gisseur